



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

16 janvier 2023

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Ville de Richmond tenue dans la Salle du conseil municipal, sise au 745, rue Gouin, le lundi 16 janvier 2023 à 19 h 53, sous la présidence du maire suppléant, André Bussière, à laquelle participent également la conseillère Katherine Dubois et les conseillers Guy Boutin et Clifford Lancaster, Le directeur général et greffier-trésorier, Rémi-Mario Mayette, ainsi que le directeur général adjoint, Louis-Philippe Caron, sont également présents. Le maire, Bertrand Ménard, et les conseillers Charles Mallette et Gérard Tremblay sont absents.

PROJET D'ORDRE DU JOUR ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

Le 16 janvier 2023 à 19 h

1. Ouverture de la réunion et constatation du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
 - 3.1. Procès-verbal de l'assemblée régulière du 5 décembre 2022
 - 3.2. Procès-verbal de l'assemblée du budget du 15 décembre 2022
 - 3.3. Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 15 décembre 2022
4. Présentation des organismes et période de questions
 - 4.1. Mme Céline Bourbeau – Sentier pédestre rue Stanley
 - 4.2. M. Hubert Royer – Avis public
5. Urbanisme
 - 5.1. Règlement 313 modifiant le règlement de zonage 108 pour permettre les portails d'entrée pour accès véhiculaire - Adoption du deuxième projet
 - 5.2. MRC du Val-Saint-François – Avis de pré-conformité pour les règlements 306 et 314
 - 5.3. Modification zonage – Zone C-7 – Avis CCU
 - 5.4. Règlement numéro 314 modifiant le règlement de zonage numéro 108 pour permettre l'usage « industries lourdes » dans la zone C-7 - Adoption du deuxième projet
 - 5.5. Règlement numéro 306 modifiant le règlement numéro 212 sur les usages conditionnels pour permettre l'usage « industries lourdes » dans la zone C-7 - Adoption du deuxième projet
 - 5.6. 187, rue Dufferin – PIIA-1 – Fenêtres
 - 5.7. 1068, rue McGauran – PIIA-1 – Fenêtres
 - 5.8. 236, rue Principale Nord – PIIA-4 – Porte d'entrée
 - 5.9. Règlement 315 relatif à la démolition d'immeubles
 - 5.9.1. Avis de motion
 - 5.9.2. Adoption du premier projet
 - 5.10. MRC du Val-Saint-François – Règlement 307 modifiant l'article 10 du règlement de zonage numéro 108 sur les définitions spécifiques pour modifier la définition d'« enseigne à plat » - Avis de conformité et entrée en vigueur
 - 5.11. MRC du Val-Saint-François – Règlement 307 modifiant l'annexe 1 du règlement de zonage numéro 108 relatif aux zones P-3 et R-33 - Avis de conformité et entrée en vigueur



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

- 5.12. Plan particulier d'urbanisme – Infrastructuel - Proposition
6. Voirie, travaux publics, immeubles et parcs municipaux
- 6.1. Pro-Action – Fourniture d'un palan – Soumission
- 6.2. Veolia – Turbidimètre portatif – Soumission
- 6.3. Bruno Fauteux - Unité de chauffage pour la station St-Laurent - Soumission
7. Service récréatif
- 7.1. Club de soccer Celtic – Demande de remboursement des frais – Résolution Melbourne
- 7.2. Nouveaux horizons pour les aînés – Jardin communautaire – Demande de prolongation
- 7.3. Nomination directrice du Service récréatif – Mme Marie-Andrée Ménard
- 7.4. Affûteur à patins - Soumission
8. Administration – Direction générale
- 8.1 Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) - Cautionnement
- 8.2 Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs - Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles - Subvention 2022
- 8.3 Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation – Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) – Prolongement d'une année
- 8.4 Ministère des Transport du Québec – Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) – 6e Avenue – Rapport final
- 8.5 M. Alex Lehoux-Arel, directeur du Service des travaux publics, parcs et immeubles- Démission
- 8.6 Règlement numéro 312 déterminant les taux de taxes et tarifs pour l'exercice financier 2023 et fixant les conditions de perception – Corrections
- 8.7 Collecte des RDD – Municipalité de Melbourne – Participation
- 8.8 Vente pour taxes – 27 janvier 2023 – Retrait de l'immeuble sur le lot 5 533 944
- 8.8.1 Vente pour taxes – 27 janvier 2023 – Nomination d'un acquéreur au nom de la Ville de Richmond
- 8.9 Usine d'eau potable – Liaison internet – Soumission Cogeco
9. Police, incendies et sécurité civile
- 9.1. Municipalité du Canton de Cleveland – Nomination du coordonnateur municipal de la sécurité civile
10. Demandes d'aides financières et/ou techniques, d'autorisations, d'appuis, de dons, de publicités, de subventions et invitations diverses
- 10.1. Croix-Rouge canadienne - Entente service aux sinistrés - Contribution annuelle 2023
- 10.2. Grand défi Pierre Lavoie – Droit de passage – Demande d'autorisation
- 10.3. Centre de ski de fond Richmond-Melbourne – Achat d'équipements de ski - Demande d'aide financière
- 10.4. École St. Francis – Journée de la persévérance scolaire – Demande d'aide financière



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

10.5. Société St. Patrick de Richmond – Défilé mars 2023 – Demande d'autorisation et d'équipements

11. Correspondances diverses

11.1. École St. Francis – Marché de Noël – Remerciements

11.2. CIUSSS de l'Estrie – CHUS – Assemblées citoyennes relatives à la santé et les services sociaux – Invitation à tous les citoyens

11.3. Maison de la famille Les Arbrisseaux – Illumine nos familles - Remerciements

12. Approbation des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes et des principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.)

12.1. Liste des chèques et dépôts directs émis

12.2. Liste des chèques et dépôts directs à émettre

12.3. Factures à approuver

13. Affaires nouvelles

13.1 Fêtes des nouveau-nés et Carnaval d'hiver

14. Levée de la réunion

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET CONSTATATION DU QUORUM

Le maire suppléant constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance à 19 h 53.

2023-01-16-01

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU unanimement par les conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

(Adoptée)

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2023-01-16-02

3.1. Procès-verbal de l'assemblée régulière du 5 décembre 2022

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 5 décembre 2022 a été remis aux membres du conseil; IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de ladite assemblée régulière soit adopté tel que rédigé.

(Adoptée)

2023-01-16-03

3.2. Procès-verbal de l'assemblée du budget du 15 décembre 2022

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal de l'assemblée du budget du 15 décembre 2022 a été remis aux membres du conseil; IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de ladite assemblée du budget soit adopté tel que rédigé.

(Adoptée)



No de résolution
ou annotation

2023-01-16-04

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

3.3. Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 15 décembre 2022

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 15 décembre 2022 a été remis aux membres du conseil; IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de ladite assemblée extraordinaire soit adopté tel que rédigé.

(Adoptée)

4. PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET PÉRIODE DE QUESTIONS

4.1. Mme Céline Bourbeau – Sentier pédestre rue Stanley

Mme Céline Bourbeau demande s'il serait possible de débayer le sentier pédestre entre la 7e Avenue et la rue Stanley ainsi que l'accès au trottoir qui se trouve sur la rue Stanley en face du sentier; d'autre part, elle apprécierait qu'une boîte de sable soit disponible à l'entrée du sentier; elle fait également part aux élus que le luminaire sur le sentier pédestre est défectueux, probablement l'œil magique. Les demandes seront transmises au directeurs des Travaux publics.

4.2. M. Hubert Royer – Avis public

M. Hubert Royer mentionne, qu'à l'issue de la séance d'information qui a précédé le conseil, qu'il serait intéressant que les avis publics soient vulgarisés afin qu'ils soient compréhensibles par la majorité des citoyens.

5. URBANISME

2023-01-16-05

5.1. Règlement 313 modifiant le règlement de zonage 108 pour permettre les portails d'entrée pour accès véhiculaire - Adoption du deuxième projet

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers d'adopter le deuxième projet de Règlement numéro 313 modifiant le règlement de zonage 108 pour permettre les portails d'entrée pour accès véhiculaire.

(Adoptée)

5.2. MRC du Val-Saint-François – Avis de pré-conformité pour les règlements 306 et 314

Les élus prennent connaissance d'un courriel de la MRC du Val-Saint-François concernant un préavis de non-conformité au sujet des règlements 306 et 314. Dans le cas où les règlements 306 et 314 demeurent inchangées, ils ne seront pas conformes au schéma d'aménagement, ce qui empêchera leur entrée en vigueur

5.3. Modification zonage – Zone C-7 – Avis CCU

Le directeur général fait part aux élus que le Comité consultatif d'urbanisme ne recommandait pas au conseil municipal la modification du zonage de la zone C-7.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

5.4. Règlement numéro 314 modifiant le règlement de zonage numéro 108 pour permettre l'usage « industries lourdes » dans la zone C-7 - Adoption du deuxième projet

Étant donné qu'aucune proposition n'est faite, le projet est abandonné.

2023-01-16-06

5.5. Règlement numéro 306 modifiant le règlement numéro 212 sur les usages conditionnels pour permettre l'usage « industries lourdes » dans la zone C-7 - Adoption du deuxième projet

Étant donné qu'aucune proposition n'est faite, le projet est abandonné

CONSIDÉRANT le préavis de non-conformité émis par la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François concernant les projets de règlements nos 306 et 314 modifiant la zone C-7;

CONSIDÉRANT la recommandation défavorable du Comité consultatif d'urbanisme concernant le changement de zonage de la zone C-7;

CONSIDÉRANT les inquiétudes et préoccupations des citoyens émis lors de l'assemblée publique de consultation;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers que la Ville de Richmond s'engage à maintenir l'usage et le zonage actuel de zone C-7 tel que décrit dans le règlement de zonage no 108 et qu'elle rejette par conséquent les projets de règlements nos 306 et 314.

(Adoptée)

2023-01-16-07

5.6. 187, rue Dufferin – PIIA-1 – Fenêtres

CONSIDÉRANT QUE le demandeur souhaite remplacer les fenêtres par des fenêtres à guillotine en PVC de couleur blanche;

CONSIDÉRANT QUE la demande respecte le règlement no 76 sur les PIIA;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et qu'il recommande au conseil municipal d'accepter la demande de permis;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers d'autoriser la délivrance du permis au propriétaire du 187 rue Dufferin pour l'installation de nouvelles fenêtres en PVC de couleur blanche, le tout tel que déposé auprès de l'inspecteur municipal.

(Adoptée)

2023-01-16-08

5.7. 1068, rue McGauran – PIIA-1 – Fenêtres

CONSIDÉRANT QUE le demandeur souhaite remplacer les fenêtres par des fenêtres à guillotine en PVC de couleur blanche;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

CONSIDÉRANT QUE la demande respecte le règlement no 76 sur les PIIA;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et qu'il recommande au conseil municipal d'accepter la demande de permis;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers d'autoriser la délivrance du permis au propriétaire du 1068 rue McGauran pour l'installation de nouvelles fenêtres en PVC de couleur blanche, le tout tel que déposé auprès de l'inspecteur municipal.

(Adoptée)

2023-01-16-09

5.8. 236, rue Principale Nord – PIIA-4 – Porte d'entrée

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire du 236 rue Principale Nord demande l'autorisation de remplacer la porte d'entrée principale par une porte en acier de couleur blanche;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et qu'il recommande au conseil municipal d'accepter la demande de permis en recommandant au propriétaire que la porte soit peinte d'une couleur plus foncée, tel que gris anthracite, brun ou noir, afin qu'elle s'harmonise mieux avec l'architecture de l'immeuble ;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers d'autoriser la délivrance du permis au propriétaire du 236 rue Principale Nord pour le remplacement de la porte d'entrée principale, tel que déposé auprès de l'inspecteur municipal, en lui suggérant fortement qu'elle soit de couleur gris anthracite, brune ou noire.

(Adoptée)

5.9. Règlement 315 relatif à la démolition d'immeubles

2023-01-16-10

5.9.1. Avis de motion

Le conseiller Boutin donne un avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le Règlement numéro 315 relatif à la démolition d'immeubles

2023-01-16-11

5.9.2. Adoption du premier projet

Le directeur général adjoint explique le premier projet de règlement.

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers d'adopter le premier projet de Règlement numéro 315 relatif à la démolition d'immeubles

(Adoptée)



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

5.10. MRC du Val-Saint-François – Règlement 307 modifiant l'article 10 du règlement de zonage numéro 108 sur les définitions spécifiques pour modifier la définition d'« enseigne à plat » - Avis de conformité et entrée en vigueur

Les élus prennent connaissance de la lettre reçue de la MRC du Val-Saint-François concernant l'avis de conformité et de l'entrée en vigueur du Règlement numéro 307 modifiant l'article 10 du règlement de zonage numéro 108 sur les définitions spécifiques pour modifier la définition d'« enseigne à plat »

5.11. MRC du Val-Saint-François – Règlement 308 modifiant l'annexe 1 du règlement de zonage numéro 108 relatif aux zones P-3 et R-33 - Avis de conformité et entrée en vigueur

Les élus prennent connaissance de la lettre reçue de la MRC du Val-Saint-François concernant l'avis de conformité et de l'entrée en vigueur du Règlement numéro 308 modifiant l'annexe 1 du règlement de zonage numéro 108 relatif aux zones P-3 et R-33.

2023-01-16-12

5.12. Plan particulier d'urbanisme – Infrastructuel - Proposition

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a déjà octroyé un mandat à Infrastructel pour revoir, provisoirement, le Plan particulier d'urbanisme (PPU) du centre-ville;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François a fait savoir que la révision du schéma d'aménagement, qu'elle entreprendra sous peu, aura peu d'impact sur un nouveau Plan particulier d'urbanisme (PPU) au centre-ville;

CONSIDÉRANT QUE le Centre intégré universitaire de santé et des services sociaux de l'Estrie est intéressé à réaliser une évaluation d'impact sur la santé au centre-ville en profitant des démarches de consultation pour la réalisation d'un nouveau PPU;

CONSIDÉRANT QUE l'évaluation d'impact sur la santé permettra d'inclure dans le nouveau PPU des éléments reliés à la santé des citoyens de tous âges;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers que la Ville de Richmond retient la proposition d'Infrastructel pour la réalisation d'un plan particulier d'urbanisme pour le centre-ville pour les quinze prochaines années au montant maximal de 42 870 \$, taxes en sus; que la municipalité accorde tout son appui à la démarche du Centre intégré universitaire de santé et des services sociaux de l'Estrie, et l'assure de son soutien, pour la réalisation d'une évaluation d'impact sur la santé dans le cadre de la révision du plan particulier d'urbanisme du centre-ville.

(Adoptée)

6. VOIRIE, TRAVAUX PUBLICS, IMMEUBLES ET PARCS MUNICIPAUX

2023-01-16-13

6.1. Pro-Action – Fourniture d'un palan – Soumission

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission de Pro-Action pour la



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

fourniture d'un palan à être installé au garage municipal, au montant de 9 695 \$, taxes en sus.

(Adoptée)

2023-01-16-14

6.2. Veolia – Turbidimètre portatif – Soumission

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission de Veolia pour l'achat d'un turbidimètre portatif au montant de 2 122.05 \$, taxes en sus.

(Adoptée)

2023-01-16-15

6.3. Bruno Fauteux - Unité de chauffage pour la station St-Laurent – Soumission

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers de retenir la soumission de Bruno Fauteux électrique (9373-2980 Québec inc.) pour l'achat et l'installation d'une unité de chauffage pour la station St-Laurent au montant de 1 547.46 \$, taxes en sus.

(Adoptée)

7. SERVICE RÉCRÉATIF

7.1. Club de soccer Celtic – Demande de remboursement des frais – Résolution Melbourne

Les élus prennent connaissance de l'extrait de procès-verbal 2023-01-09, 24, de la Municipalité du Canton de Melbourne confirmant leur participation dans le remboursement de la moitié du montant demandé, soit 2 797,51 \$, pour le club de soccer Celtic, au prorata des populations de la Ville de Richmond, de la Municipalité du Canton de Cleveland et de la Municipalité du Canton de Melbourne.

2023-01-16-16

7.2. Nouveaux horizons pour les aînés – Jardin communautaire – Demande de prolongation

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a déposé un projet dans le cadre du programme Nouveaux horizons pour Aînés pour la création de jardins communautaire;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu confirmation d'une aide financière de 25 000 \$ pour la réalisation du projet;

CONSIDÉRANT QUE la date limite de réalisation du projet était fixée à mars 2023;

CONSIDÉRANT QUE le projet n'a pas débuté et qu'aucun investissement n'a eu lieu à ce jour;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers que la Ville de Richmond demande au gestionnaire du Programme Nouveaux horizon pour Aînés de reporter au 31 décembre 2023 la date limite de réalisation du projet de création de jardins communautaire; qu'une copie



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

de la présente résolution soit également transmise au député de Richmond-Arthabaska, M. Alain Rayes.

(Adoptée)

2023-01-16-17

7.3. Nomination directrice du Service récréatif – Mme Marie-Andrée Ménard

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers de procéder à l'embauche de Mme Marie-Andrée Ménard au poste de directrice du Service récréatif, et que son entrée en fonction soit fixée au 30 janvier 2023.

(Adoptée)

2023-01-16-18

7.4. Affûteur à patins – Soumission

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers d'acquiescer un affûteur à patins auprès de Sparx hockey au montant de 3 619.84 \$, taxes en sus, le tout selon la soumission déposée le 11 janvier 2023.

(Adoptée)

8. ADMINISTRATION – DIRECTION GÉNÉRALE

2023-01-16-19

8.1 Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) - Cautionnement

CONSIDÉRANT QUE la Commission des loisirs de Richmond inc., ci-après « la Commission », s'est engagée, conformément au contrat débutant le 1er janvier 2023, pour une durée d'un an, avec la Société de l'assurance automobile du Québec, ci-après la « SAAQ », à effectuer les transactions reliées aux permis de conduire et à l'immatriculation des véhicules routiers;

CONSIDÉRANT QU'aux termes de ce contrat, la Commission doit fournir à la SAAQ un engagement de la Ville de Richmond, ci-après la « Ville », pour garantir l'exécution du contrat;

CONSIDÉRANT QUE la Ville accepte de fournir cet engagement;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond s'engage à payer à la SAAQ, sur demande écrite de cette dernière indiquant que la Commission n'a pas rempli ses obligations contractuelles, un montant maximum de 15 000 dollars de cautionnement de ses activités;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que la Ville cautionne, pour une somme maximale de 15 000 dollars, les activités de la Commission des loisirs auprès de la Société de l'assurance automobile du Québec.

(Adoptée)



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

8.2 Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs - Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles - Subvention 2022

Les élus prennent connaissance d'un courriel du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs concernant le programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles qui versera à la municipalité une somme de 34 960,44 \$.

8.3 Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation – Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) – Prolongement d'une année

Les élus prennent connaissance de la lettre reçue du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation informant le prolongement d'une année la réalisation relative au Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM).

2023-01-16-20

8.4 Ministère des Transport du Québec – Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) – 6e Avenue – Rapport final – Réédition de compte

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité d'adopter le rapport final pour le Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) qui peut être transmis au ministère des Transport du Québec tel que présenté au conseil.

(Adoptée)

8.5 M. Alex Lehoux-Arel, directeur du Service des travaux publics, parcs et immeubles- Démission

Les élus prennent connaissance de la lettre de M. Alex Lehoux-Arel, directeur du Service des travaux publics, parcs et immeubles, annonçant sa démission. Les élus adressent leurs remerciements à M. Lehoux-Arel et lui souhaitent bonne chance dans ses nouvelles fonctions.

2023-01-16-21

8.6 Règlement numéro 312 déterminant les taux de taxes et tarifs pour l'exercice financier 2023 et fixant les conditions de perception – Corrections

Le directeur général fait part aux membres du conseil qu'une correction a été apporté au Règlement no 312 déterminant les taux de taxes et tarifs pour l'exercice financier 2023 :

« 22. Que le tarif, pour couvrir les dépenses encourues pour la collecte des matières organiques soit fixé à 66,50 \$ par résidence privée, logement ou propriété servant d'habitation privée, et qu'il soit imposé et prélevé aux propriétaires desdites résidences privées ou logement selon le cas. Un tarif de 212 \$ est facturé pour la collecte des matières organiques au Camping Melbourne (9087-6202 Québec inc.). »



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

Il a aussi inséré un nouvel article 23 au règlement, qui se lit comme suit :

« 23. Que le tarif pour couvrir les dépenses encourues pour la collecte du plastique agricole soit fixé à 310 \$ pour tout immeuble industriel ou agricole. »

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'entériner les modifications apportées au Règlement no 312 déterminant les taux de taxes et tarifs pour l'exercice financier 2023 tel que ci-dessus mentionnée.

(Adoptée)

8.7 Collecte des RDD – Municipalité de Melbourne – Participation

Les élus prennent connaissance de l'extrait de procès-verbal 2023-01-09, 32 de la Municipalité du Canton de Melbourne demandant à la MRC du Val-Saint-François de procéder à une collecte de RDD pour la région de Richmond.

2023-01-16-22

8.8 Vente pour taxes – 27 janvier 2023 – Retrait de l'immeuble sur le lot 5 533 944

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de demander au directeur général et greffier-trésorier de retirer de la liste des immeubles en vente pour défaut de paiement des taxes municipales l'immeuble sur le lot 5 533 944 considérant que le ministère du Revenu du Québec a la charge du règlement des successions.

(Adoptée)

2023-01-16-22A

8.8 8.8.1 Vente pour taxes – 27 janvier 2023 – Nomination d'un acquéreur au nom de la Ville de Richmond

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que la Ville de Richmond autorise le conseiller Guy Boutin à se porter acquéreur au nom de la Ville de Richmond, dans le cadre de la vente pour défaut de paiement de taxes foncières qui aura lieu le 27 janvier 2023, de l'immeuble situé sur le lot no 5 534 094, pour un montant maximal correspondant à la valeur des taxes au moment de la mise à l'enchère, en capital, frais et intérêts.

2023-01-16-23

8.9 Usine d'eau potable – Liaison internet – Soumission Cogeco

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de retenir la proposition de COGÉCO, au montant de 9 416 \$, pour l'installation d'une fibre optique qui relierait l'usine d'eau potable au réseau Internet afin de pouvoir bénéficier d'une connexion stable entre l'usine d'eau potable, le réservoir Ouellet et le garage municipal et bénéficier ainsi de tous les avantages que permet la télémétrie

(Adoptée)



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

9. POLICE, INCENDIES ET SÉCURITÉ CIVILE

9.1. Municipalité du Canton de Cleveland – Nomination du coordonnateur municipal de la sécurité civile et son substitut

Les élus prennent connaissance de la résolution 2022-12-07, de la Municipalité du Canton de Cleveland, les informant de la nomination du coordonnateur municipal de la sécurité civile, M. Martin Lessard, et son substitut, M. Rémi-Mario Mayette.

10. DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES ET/OU TECHNIQUES, D'AUTORISATIONS, D'APPUIS, DE DONNS, DE PUBLICITÉS, DE SUBVENTIONS ET INVITATIONS DIVERSES

2023-01-16-24

10.1. Croix-Rouge canadienne - Entente service aux sinistrés – Contribution annuelle 2023

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le paiement de la contribution annuelle 2023, au montant de 596.70 \$, à la Croix-Rouge canadienne dans le cadre de l'entente pour service aux sinistrés.

(Adoptée)

2023-01-16-25

10.2. Grand défi Pierre Lavoie – Droit de passage – Demande d'autorisation

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser l'utilisation d'un drone ainsi que de permettre le passage des participants au Grand défi Pierre Lavoie sur les routes 116 (rue Craig) et 143 en fin d'après-midi le 10 juin 2023 entre 17 h et 18 h.

(Adoptée)

10.3. Centre de ski de fond Richmond-Melbourne – Achat d'équipements de ski - Demande d'aide financière

Le sujet est renvoyé pour étude à la Commission de la gouvernance.

10.4. École St. Francis – Journée de la persévérance scolaire – Demande d'aide financière

Le sujet est renvoyé pour étude à la Commission de la gouvernance.

2023-01-16-26

10.5. Société St. Patrick de Richmond – Défilé mars 2023 – Demande d'autorisation et d'équipements

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser la Société St. Patrick de Richmond à tenir son défilé dans les rues de la ville le 19 mars 2023 en empruntant le trajet normal soit : 7^e Avenue Sud (parc industriel), rue Craig, rue Principale Nord, rue Fair, rue Gouin, rue Adams et retournera au parc industriel; à titre de contribution d'une valeur de plus de 1 000 \$, la Ville fournira les barricades, les cônes oranges, le système de communication ainsi que l'installation et l'enlèvement des oriflammes par le service des Travaux publics, parcs et immeubles; la municipalité informera également la Sûreté du Québec de l'autorisation de la parade.

(Adoptée)



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

11. CORRESPONDANCES DIVERSES

11.1. École St. Francis – Marché de Noël – Remerciements

Les élus prennent connaissance de la lettre de remerciements de l'école St. Francis pour le marché de Noël 2022.

11.2. CIUSSS de l'Estrie – CHUS – Assemblées citoyennes relatives à la santé et les services sociaux – Invitation à tous les citoyens

Les élus prennent connaissance de l'invitation du CIUSS de l'Estrie – CHUS à une assemblée citoyenne relative à la santé et les services sociaux.

11.3. Maison de la famille Les Arbrisseaux – Illumine nos familles – Remerciements

Les élus prennent connaissance de la lettre de la Maison de la famille Les Arbrisseaux remerciant la Ville pour son don lors de la campagne de financement « Illumine nos familles ».

12. APPROBATION DES DÉPENSES EN VERTU DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES ET DES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (P.C.G.R.)

2023-01-16-27

12.1. Liste des chèques et dépôts directs émis

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes au montant de 184 898,93 \$ tel qu'il appert à la liste des chèques datée du 12 janvier 2023.

(Adoptée)

2023-01-16-28

12.2. Liste des chèques et dépôts directs à émettre

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement par chèques ou dépôts directs des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes au montant de 99 468,81 \$ tel qu'il appert à la liste des chèques et dépôts directs à émettre datée du 12 janvier 2023.

(Adoptée)

2023-01-16-29

12.3. Factures à approuver

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers d'approuver les factures de plus de 5 000 \$, totalisant 592 508,45 \$, taxes en sus, conformément aux principes comptables généralement reconnus, telles qu'énumérées ci-dessous.

(Adoptée)



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

Factures 2022	Avant taxes	Après taxes
<u>OMH DU VAL-SAINT-FRANCOIS</u>		
Déficit 2021	5 440,00 \$	5 440,00 \$
Déficit 2021	1 072,00 \$	1 072,00 \$
<u>REAL HUOT INC.</u>		
Pièces aqueduc - Projet Adams	13 286,10 \$	15 275,70 \$
Correction de prix	-1 255,47 \$	-1 443,47 \$
<u>BEAUREGARD FOSSES SEPTIQUES</u>		
Nettoyage station pompage	5 418,80 \$	6 230,27 \$
<u>FRANCOIS ST-JEAN</u>		
Branchement services - Projet Adams	4 922,50 \$	5 659,65 \$
<u>T2 ENVIRONNEMENT</u>		
Demande d'autorisation ministérielle	4 411,25 \$	5 071,83 \$
<u>CARMICHAEL</u>		
Réparation tour d'eau - Aréna	8 793,42 \$	10 110,23 \$
<u>JIM CODDINGTON</u>		
Stock - Diva	11 221,56 \$	12 901,99 \$
<u>WSP CANADA INC.</u>		
Plans & devis - Collège Sud	16 757,50 \$	19 266,94 \$
<u>POMPES R. FONTAINE</u>		
St-Laurent - Échelle/tige vanne murale	4 797,12 \$	5 515,49 \$
<u>EXCAVATION RICHMOND INC.</u>		
Déneigement stationnements		
1er versement	5 117,68 \$	5 884,05 \$
Factures 2023		
<u>FQM ASSURANCES</u>		
Assurances 2023	139 510,10 \$	139 510,10 \$
Dirigeants	671,17 \$	671,17 \$
Augmentation couverture poste Bédard	458,89 \$	458,89 \$
<u>SERVICE DE SECURITE INCENDIE</u>		
Quote-part 2023 (4 versements)	276 407,20 \$	276 407,20 \$
<u>R.G.M.R.</u>		
Collecte des vidanges (12 versements)	80 760,03 \$	80 760,03 \$
<u>TRANS-APPEL</u>		
Transport adapté	14 718,60 \$	14 718,60 \$
GRAND TOTAL	592 508,45 \$	603 510,67 \$



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

13. AFFAIRES NOUVELLES

13.1. Fêtes des nouveau-nés et Carnaval d'hiver

Les élus rappellent que la Fête des nouveau-nés se tiendra le dimanche 22 janvier dès 10 h 30 à la Salle communautaire et que le Carnaval d'hiver se déroulera le samedi 28 janvier à la Place des Loisirs de 10 h à 19 h. Ils invitent la population à y participer en grand nombre.

2023-01-16-30

14. LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU unanimement par les conseillers, à 20 h 58, que la présente assemblée soit levée.

(Adoptée)

Maire suppléant

Directeur général et
greffier-trésorier

Je, Rémi-Mario Mayette, certifie que les crédits sont suffisants pour assumer l'entièreté des dépenses imputées aux différentes résolutions du présent procès-verbal, à même les sommes prévues au budget, et ce, par le certificat de crédits suffisants numéro 775.

Rémi-Mario Mayette, OMA
directeur général et
greffier-trésorier